

***LETTRES D'IVOIRE***

Revue semestrielle

ISSN : 1991-8666

*Site internet : <https://lettresdivoire.net/>*

***LETTRES D'IVOIRE***

Revue Scientifique de Littératures,

Langues et Sciences Humaines

*Site internet : <https://lettresdivoire.net/>*

N° 037

Juin 2023

## ADMINISTRATION

### Directeur de Publication

Prof. Célestin Djah DADIE, Université Alassane Ouattara

### Rédacteur en chef

Prof. G. A. David Musa SORO, Université Alassane Ouattara

### Rédacteur en chef adjoint

Prof. Amara COULIBALY, Université Alassane Ouattara

### Secrétaire de la revue

Prof. Edmond Yao KOUASSI, Université Alassane Ouattara

### Responsable financier et marketing

Prof. Marie Laurence Léa N'GORAN POAME, Université Alassane Ouattara

### Responsable financier et marketing

Prof. Logbo BLEDE, Université Félix Houphouët-Boigny

### Chargé de la Production

Prof. Joachin Diamoi AGBROFFI, Université Alassane Ouattara

### Délégué Afrique

Prof. Jacques NANEMA, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

### Délégué États-Unis

Dr Paul-Aaron NGOMO, Université de New York

### Délégué Europe de l'Est

Prof. Anna KRASTEVA, Nouvelle Université bulgare

### Délégué Europe France

Prof. Franklin NIAMSY

## COMITÉ DE LECTURE

**Dr Apollinaire Nomba ANGOHO**, **Lettres Modernes**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

**Dr Armand Josué DJAH**, **Géographie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

**Dr Thomas N'goh KOUASSI**, **Philosophie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

**Dr Paul N'dri AMON**, **Espagnol**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

**Dr Hubert Konan KOUADIO**, **Allemand**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

**Prof. Fulbert Loukou KOFFI**, **Lettres Modernes**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

**Prof. Joachin Diamoi AGBROFFI**, **Sociologie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

**Prof. Pierre KRAMOKO**, **Anglais**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

**Prof. Désiré Kouakou M'BRA**, **Histoire**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

**Prof. Paulin Koléa ZIGUL**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Landry Aka KOMENAN (Professeur Honoraire)**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Lazare Marcellin POAME**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Valy SIDIBE**, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

**Prof. Abou NAPON**, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

**Prof. Anna KRASTEVA**, Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie

**Prof. Noël Guébi ADJO**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Antony TODOROV**, Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie

**Prof. Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA**, Université Omar Bongo, Gabon

**Prof. Daniel PAYOT**, Ex Président de l'Université de Strasbourg, France

**Prof. François N'guessan KOUAKOU (Professeur Honoraire)**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Georges SAWADOGO**, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

**Prof. Ignace Guy-Mollet Ayenon YAPI**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Ignace Zassely BIAKA**, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

**Prof. Jacques DEGUY**, Université Charles De Gaulle de Lille 3, France

**Prof. Philippe Abraham Birane TINE**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

**Prof. Amara COULIBALY**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Maxime SOME**, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

**Prof. Vincent OUATTARA**, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

**Prof. François KOUABENAN-KOSSONOU**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Louis OBOU**, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

**Prof. Mamadou KANDJI**, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**Prof. Messan Komlan NUBUKPO**, Université de Lomé, Togo

**Prof. Omer MASSOUMOU**, Université Marien Nguabi de Brazzaville, Congo

**Prof. Ramsès Thiémélé BOA**, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

**Prof. Robert PICKERING (Professeur Honoraire)**, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand 2, France

**Prof. Urbain AMOA**, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

**Prof. Jean-Pierre LEVET (Professeur Honoraire)**, Université de Limoges, France

**Prof. Yacouba KONATE**, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

**Prof. Zadi GREKOU (Professeur Honoraire)**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Fulbert Loukou KOFFI**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Mathias Gohy IRIE BI**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Prof. Boiquaih Abou KARAMOKO**, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

**Prof. Jean-François KERVEGAN**, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, France

## SOMMAIRE

### LITTÉRATURES

#### Lettres Modernes

<b>Parfait ILBOUDO</b> , <i>L'intertextualité comme facteur de métissage dans Orphelins des collines ancestrales de Jacques Prosper BAZIÉ</i> .....	7-17
<b>Bakary TRAORÉ</b> , <b>Diloman Issac KONE</b> et <b>Simon Kouakou ASSEMIEN</b> , <i>Nomadisme intellectuel et critique et la biodiversité dans Voyage au Congo d'André Gide</i> .....	19-27
<b>Laure Amino KONAN</b> , <i>Les quatrains du dégoût, un langage de la déchirure</i> .....	29-41
<b>Bernard Kouamé KOFFI</b> , <i>L'esthétique dans l'écriture poétique de Senghor : le cas de chants d'ombre, un enjeu pour la réhabilitation de la culture négro-africaine ?</i> .....	43-55
<b>Blandine AKA N'Guessan Epse Kintonou</b> , <i>Clair de terre d'André Breton : une écriture poétique de l'humour</i> .....	57-65
<b>Francois Kopoin KOPOIN</b> et <b>Kevin Koué BOUMY</b> , <i>Poétique du dévergondage splénétique dans Les fleurs du mal</i> .....	67-79
<b>Monique MOTTOH</b> , <i>Le mouvement sonore : une esthétique de la mobilité dans Du mouvement et de l'immobilité de Douve</i> .....	81-92

#### Espagnol

<b>Francis Kouamé YAO</b> , <i>La guerra civil española, ¿Una cruzada?: el apoyo de la iglesia católica a los nacionalistas</i> .....	95-108
---	--------

### SCIENCES HUMAINES

#### Sciences du Langage et de la Communication

<b>Alou AG AGOUZOU</b> et <b>Itous AG AHMED IKNAN</b> , <i>Alphabet tifinagh et son rôle dans la préservation de la langue touarègue : une étude sur les défis et les enjeux d'une culture en danger</i> .....	113-128
<b>Sillimana MAMAN</b> , <i>Numérique et consolidation de la paix au Niger</i> .....	129-140
<b>Ferdinand OTSIEMA GUELLELY</b> , <b>Lionnel KINDZIALA-KINDZIALA</b> et <b>Edouard N'GAMOUNSIKA</b> , <i>Maternalisation du français à Brazzaville : motivations, effets et propositions équilibrantes</i> .....	141-150
<b>Ndiangue FALL</b> , <i>Clarification conceptuelle de la notion de coordination et de subordination en français et en wolof</i> .....	151-160

#### Philosophie

<b>Marie-Madeleine Koko SEKA épouse AKA</b> , <i>Les conflits, les journalistes et la parabole : « Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde »</i> .....	163-171
--	---------

#### Sociologie

<b>Samba DIOUF</b> , <i>Profil et origine familiale des enfants de la rue à Dakar</i> .....	175-185
---	---------

#### Musique

<b>Matithia Riad KHALIL</b> , <i>Quand le nouchi rencontre le jazz : une fusion linguistique et musicale vibrante</i> .....	189-202
---	---------

## **MATERNALISATION DU FRANÇAIS A BRAZZAVILLE : MOTIVATIONS, EFFETS ET PROPOSITIONS EQUILIBRANTES**

Ferdinand OTSIEMA GUELLELY (E-mail : ferdianandotsiema@gmail.com)

Université Marien Ngouabi

Groupe de Recherche en Morphosyntaxe

Lionnel KINDZIALA-KINDZIALA (E-mail: kindziala@gmail.com)

Université Marien Ngouabi

Groupe de Recherche en Morphosyntaxe

Edouard N'GAMOUNTSIKA (E-mail: edouard.ngamountsika@umng.cg)

Université Marien Ngouabi

Groupe de Recherche en Morphosyntaxe

**Résumé :** *Le présent article traite du français comme langue maternelle à Brazzaville. Ainsi, l'objectif est d'identifier les motivations réelles du choix du français par les parents comme langue première de l'enfant et les effets socio-culturels sur l'avenir tant de celui-ci que de sa nation, à partir de l'approche pragmatique développée par D. Živković, en ne retenant que les critères de présupposition et d'implicature élucidés par J. Moeschler. Nous proposerons quelques mesures d'atténuation des chocs prévisibles pour la sauvegarde de l'identité culturelle ancestrale, sans toutefois saper la majestuosité du français en tant que seule langue de la science pour les Brazzavillois.*

**Mots clés :** *Maternalisation, français, motivations, effets, sauvegarde identitaire, Brazzaville.*

**Abstract :** *This article deals with French as a mother tongue in Brazzaville. Thus, the objective is to identify the real motivations of the choice of French by the parents as the first language of the child and the socio-cultural effects on the future both of this one and of his nation, from the pragmatic approach developed by D. Živković, retaining only the presupposition and implicature criteria elucidated by J. Moeschler. We will propose some predictable shock mitigation measures for safeguarding ancestral cultural identity, without however undermining the majesty of French as the sole language of science for Brazzaville residents.*

**Key words :** *Maternalization, French, motivations, effects, identity preservation, Brazzaville.*

### **Introduction**

L'intitulé de notre communication, à l'occasion de la journée internationale de la langue maternelle, était « causes et conséquences de la maternalisation du français en République du Congo ». Mais pour cet article nous l'avons reformulé : « Le français comme langue maternelle à Brazzaville », par désir de clarté, simplicité et précision. Le français n'est pas *ab initio* une langue congolaise. Il est considéré comme langue seconde (L2), celle qui ne s'apprend qu'à l'école, sur le tas ou au hasard des rencontres, des parcours et aventures personnelles (J.-A. Mfoutou, 2003, p. 12 ; J.-M. A. Queffelec, 2005, p. 92). Il est congolisé par le fait que chacun l'utilise à sa guise (E. Ngamountsika, 2014, p. 25). Par ailleurs, des nombreuses études sur son évolution en

République du Congo mettent plus l'accent sur son prestigieux statut de langue officielle, langue de l'administration, de la scolarité (79,31%, de taux d'alphabétisation selon l'Atlas sociologique mondiale, 2017), de la presse, et de la religion (constitution congolaise de janvier 2002). Ce qui fait de cette langue la « variété haute » (E. Ngamountsika, 2007, p. 9), en symbiose avec les deux langues nationales, le lingala et la kituba. En outre, le français est une discipline, au même titre que les Mathématiques, les SVT, etc., enseignée à l'école où les apprenants congolais l'acquièrent comme L2 (A.-F. Loussakoumounou, 2009, p. 390). Cependant, cette vérité est à relativiser car la tendance s'est manifestement inversée, dans la mesure où le phénomène d'adoption du français comme langue première (L1) du nouveau-né est incontestablement en croissance très progressive dans la société congolaise, surtout dans la ville de Brazzaville. Mais jusqu'à présent, aucun regard critique et scientifique n'y a été porté.

Ainsi avons-nous choisi d'y réfléchir pour quatre raisons : (1) l'éveil de conscience précoce chez une élève en classe de 6<sup>e</sup>, furieuse d'aller à l'école qui ne lui apprend que les langues et les cultures des peuples exotiques ; (2) la généralisation du français comme la langue première des nouveaux-nés à Brazzaville ; (3) le manque d'identification des motivations de cette pratique sociale ; (4) la non détermination des effets et des stratégies d'équilibrage identitaire garant de la diversité culturelle à l'heure actuelle. Ceci nous a conduit à réfléchir sur quatre interrogations. Quelles sont les motivations réelles de la maternalisation du français au Congo ? Quels en sont les impacts à court et/ou long terme ? Quelles mesures permettraient le maintien la diversité culturelle ? Quelle est le devenir du français au Congo ?

De ce questionnement, découlent trois hypothèses que nous vérifions dans la suite de notre réflexion. La première est celle selon laquelle, les parents choisiraient le français comme première langue de leur enfant pour des raisons de scolarité, d'insertion socioprofessionnelle et d'émancipation culturelle. La deuxième hypothèse est que ce phénomène faciliterait la scolarisation de l'enfant et sa future insertion socioprofessionnelle mais aussi l'extinction de la culture ancestrale africaine à la faveur de la culture européenne. La troisième hypothèse est celle selon laquelle, les parents devraient commencer à initier l'enfant francisé à l'utilisation concomitante du français et de sa langue avant l'entrée de celui-ci dans le système éducatif qui devrait intégrer également les langues nationales pour avoir au moins un hybride culturel, un matérialiste modéré, qui saurait concilier sa culture fondée sur l'humanisme et le respect de la nature avec celle d'emprunt orientée individualisme et matérialisme. L'instrumentation des langues endogènes à tradition orale serait quasiment impossible et le français resterait la langue des sciences exactes et humaines.

Cette étude est loin d'être la première à s'intéresser à la place du français au en République du Congo. Elle vise généralement à d'identifier les motivations réelles du choix du français par les parents congolais comme langue première de l'enfant, les effets socio-culturels sur l'avenir tant de celui-ci que de sa nation. Il est aussi question de proposer des mesures d'atténuation des dégâts culturels prévisibles. Pour étudier les causes et les conséquences de l'acte sociétal de maternalisation du français, nous convoquons l'approche pragmatique. Science interdisciplinaire et étude de la signification dans le contexte, selon Danijel Živković (2017, p. 75), nous exploiterons

sa triple dimension linguistique, sociologique et psychologique. Les critères qui alimenteront notre analyse sont la *présupposition* et l'*implicature* comme l'entend Jacques Moeschler (2015, p. 11 et 13) : « disposition du locuteur » dans la situation d'énonciation, pour le premier et « ce que le locuteur veut dire », pour le second. Le travail s'articule autour de cinq points majeurs. Le premier point traite du statut particulier du français en République du Congo. Le deuxième concerne les causes de la maternalisation du français. Le troisième point porte sur l'étude des conséquences de ce phénomène sociétal. Le quatrième est consacré à la proposition des mesures préventives d'atténuation des dégâts dentaires.

## **1. Définition de la maternalisation du français**

Le français connaît une maternalisation croissante en milieu congolais. Le terme « maternalisation », qui vient du verbe maternaliser (conférer le caractère maternel à), fait référence au fait d'adopter consciemment le français comme langue première de l'enfant congolais de souche par le couple géniteur, au détriment des langues congolaises, porteuses de la culture ancestrale des parents. Le français est donc une langue maternelle dans les foyers congolais et les impacts à court et long terme de cette pratique en croissance pour la progéniture et la culture congolaise.

### **1.1. Motivations de la maternalisation du français**

Le terme « motivations » renvoie aux causes. Selon *Le Petit Robert*, le mot « cause » vient du latin *causa* qui signifie « raison, motif ». Ainsi, la cause est ce qui est à l'origine d'un fait, d'un événement, d'une action. Les motivations de la maternalisation sont de trois ordres : éducatif, socioprofessionnel et culturel

### **1.2. Causes éducatives**

Les premières motivations qui poussent les parents à faire du français la langue 1 de leur enfant sont d'ordre éducatif. En effet, ils sont conscients que le français est la mère, la racine nourricière qui alimente l'appréhension des autres matières. Ce, dans la mesure où il est le principal véhicule des connaissances académiques dans tous les domaines d'étude dans le système éducatif du congolais. En conséquence, lui apprendre la langue française dès le berceau c'est faciliter sa scolarisation, lui permettre de vite appréhender les différentes notions apprises. En outre, le français est une discipline réputée complexe et commencer à initier l'enfant dès sa naissance lui permettrait certainement d'y être compétent.

### **1.3. Causes socioprofessionnelles**

Les parents savent également que le français est incontestablement la langue officielle de plusieurs pays en Afrique et ailleurs. Il est la langue de travail de ces pays en dépit du fait qu'il y demeure le socle de l'apprentissage de toutes les autres disciplines scientifiques et techniques enseignées dans notre pays. Elle reste donc, sans conteste, la principale langue de travail, chez nous. Ce qui encourage davantage les parents à entamer le processus de la faire approprier à leur progéniture aussitôt née. En plus, certains parents plus informés, intellectuels, connaissent que dans la société actuelle où *compétitivité*, *excellence* et *performance* sont devenues des maîtres-mots, les incompétences en langue de travail constituent un écueil majeur dans la recherche de

l'emploi, la conservation de celui-ci et l'évolution de sa carrière professionnelle. Car, toutes les entreprises ou institutions à but lucratif sont aujourd'hui ancrées dans la gestion axée sur les résultats, laquelle préconise le suivi-évaluation permanent des performances des agents. Celles-ci valorisent et pratiquent de plus en plus la culture des contrats de performance.

Il est évident que le degré d'intelligence d'un potentiel agent idéal est, à première vue, déterminé par sa manière de mobiliser et d'utiliser les ressources de sa langue professionnelle. Ce qu'on commence à vérifier dès les tests de préembauche ou l'entretien d'embauche. Ainsi l'usage à bon escient du français en milieu francophone rassure-t-il les recruteurs sur les capacités d'un postulant à quelconque poste ouvert à s'organiser et atteindre, dans les délais raisonnables, les objectifs fixés et les résultats attendus dans sa sphère de compétence. Enfin, l'excellente maîtrise du français est non seulement un atout qui permet également au cadre d'être embauché par une institution quelconque, mais de s'autonomiser par la négociation efficiente qui augmentera, sans obstacle, son capital social, enrichira son carnet d'adresse et fera avancer ses affaires.

#### **1.4. Causes culturelles**

La culture est définie par l'Unesco (1982), dans son sens le plus large, comme :

L'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

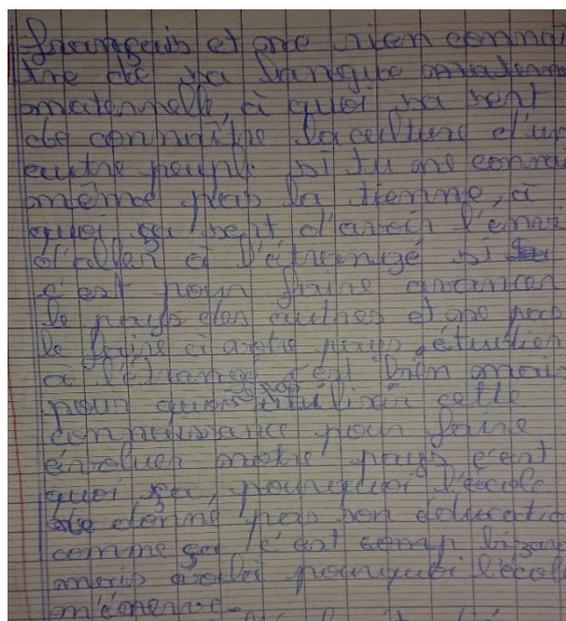
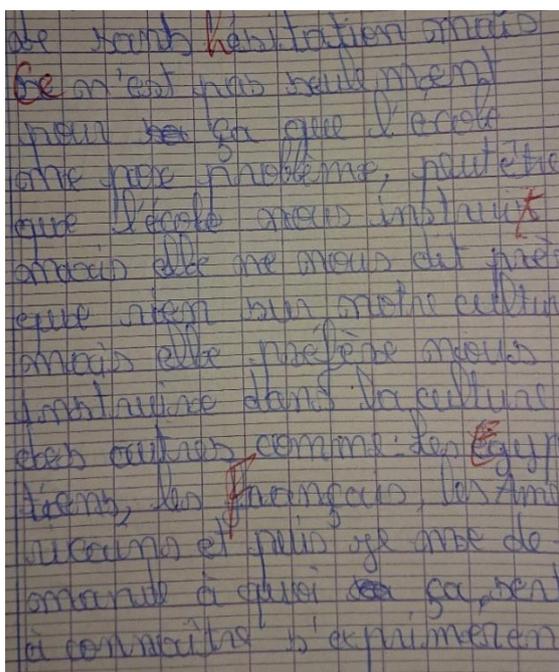
La culture française est considérée par la plupart des Congolais comme la plus haute et la meilleure par rapport à la leur, car il n'est pas rare d'entre ces phrases : « le noir est toujours comme ça. Ah, le noir ! ». Ceci dénote le regret ressenti face à un mauvais comportement commun, à l'état d'esprit généralisé, au logiciel mental corrompu, connu comme déterminisme dévalorisant. Cette tendance motive les parents à vouloir faire de leurs enfants des Français de culture, voire des personnes civilisées. Chaque couple est tenté de rêver d'envoyer les enfants en France où ils croient que la réussite sociale est déjà garantie. C'est aussi un penchant culturel non négligeable dans le cadre des motivations de maternalisation du français par les parents congolais. Toutefois, la maternalisation de la langue française, considérée par les couples congolais comme gage de l'ascension sociale des enfants, engendre des conséquences tant négatives que positives.

#### **2. Effets de la maternalisation du français**

Les « effets » font référence aux conséquences. *Le Petit Robert* expose que le mot conséquence vient étymologiquement du latin « consequentia », faisant partie de la famille de « sequere » qui veut dire « suivre, venir après ». La conséquence est la « suite qu'une action, un fait entraîne ». Les conséquences de la maternalisation du français dans les foyers congolais renvoient donc aux effets immédiats, c'est-à-dire aux impacts ou retombées qu'elle génère. En fonction des causes qui les produisent, les conséquences de la maternalisation du français sont également de trois ordres. Elles éducatives, socioprofessionnelles et culturelles.

## 2.1. Effets directs dans le processus éducatif

Les effets dans le processus de formation sont négatifs. On peut le remarquer à travers la prise de conscience précoce des enfants éveillés, laquelle se manifeste par l'explosion de l'exaspération, étouffée, contre la fréquentation de l'école congolaise complètement fondée sur transmission des cultures exogènes à travers les langues étrangères enseignées. Tel est le cas d'une fille de l'école catholique Père Michel Gobin qui a régi favorablement à sa culture menacée d'extinction par les pratiques scolaires actuelles. C'est surprenant de constater qu'une décagénaire raisonne comme on peut le constater dans les coupures de sa copie ci-après.



**Source :** Copie d'une élève en classe de 6<sup>e</sup> justifiant son mécontentement lors d'une épreuve d'expression écrite, lui demandant dire pourquoi est-elle furieuse ou fière d'aller à l'école.

## 2.2. Impacts socioprofessionnels

Les impacts professionnels sont de nature positifs, puisque le français est la langue du travail. Il facilite l'insertion professionnelle, ascension sociale au niveau national et international.

## 2.3. Retombées culturelles

Les retombées culturelles de la maternalisation du français se résument par le développement inéluctable du complexe d'infériorité vis-à-vis de l'ancien colon et effacement de soi après extinction totale de la flamme culturelle ancestrale. Cette pratique entraîne l'absorption de l'identité naturelle de l'enfant, héritage ancestral et l'affaiblissement sur tous les plans de sa nation et de son continent l'Afrique qui

souffrent d'une crise identitaire. Il y aura forcément coupure avec ses mânes et refus d'être agent de progrès de sa nation pour devenir un être déséquilibré.

On note donc la disparition de la culture d'origine par la dévalorisation des langues et la cristallisation de la perte de l'initiative politique et identitaire. A ce sujet Hamidou (2018) Kane se prononce lorsqu'il dit que :

Il faut poursuivre le travail entamé. Rome n'a pas été construite en un jour ! L'Afrique, comme disait Ki-Zerbo, a été victime d'une dépossession de son espace – ses empires ont été dépecés en une cinquantaine de territoires, au profit des colonisateurs. L'Afrique n'existe plus. Elle a perdu son initiative politique et son identité endogène. A l'école, ce sont les langues du colon qui sont enseignées. La législation, l'organisation sociale et familiale sont calquées sur celles de l'Occident. Il faut donc que l'Afrique redevienne elle-même en se basant sur les structures antérieures à la colonisation.

Pour essayer de faire face à toutes ces conséquences, nous proposons quelques mesures préventives nécessaires.

### **3. Propositions équilibrantes**

Ces propositions visent la sauvegarde identitaire et le maintien de la diversité culturelle locale qui intègre le français comme une richesse de par son privilège de dire et de véhiculer la science aux Brazzavillois. Elles s'inscrivent dans le processus d'enrichissement et de large ouverture de la vision de l'auteur sénégalais de « L'Aventure ambiguë », âgé de 90 ans actuellement, qui est revenu sur l'histoire contemporaine du continent, marquée par des questionnements et des tourments identitaires.

#### **3.1. Mise en avant la culture ancestrale**

Il faut mettre en avant la culture ancestrale. C'est par exemple grâce à l'action de l'un de ses ancêtres, Alpha Ciré Diallo, un homme exceptionnel que Cheikh Hamidou Kane est devenu un modèle de défense du recours au modèle culturel ancestral en Afrique. Son ancêtre lui disait qu'il n'y a pas de risque de scolariser les enfants à condition de « les éduquer soigneusement d'abord dans l'islam et les valeurs peules que sont le sens de l'honneur, la pratique religieuse et la solidarité familiale ». L'enfant congolais doit partir de la culture locale pour s'intégrer avec celle-ci dans le multiculturalisme qu'offre l'humanité sans la perdre de vue, mais la mettant en avant de toute, pour son vrai épanouissement.

Dans *L'Aventure ambiguë*, les habitants du pays des Diallobé craignent que leurs enfants perdent leur identité en allant à l'école des Blancs. Ils se demandent si « ce qu'ils apprendront vaut ce qu'ils oublieront ». Et c'est dans *Les Gardiens du temple*, son second roman, paru en 1995 mais rédigé dès 1963, que l'auteur y répond dans. Le personnage principal, qui est en quelque sorte Samba Diallo ressuscité, a reçu une solide éducation religieuse musulmane et est enraciné dans les valeurs des Diallobé. Après de brillantes études à l'école française, il devient ingénieur agronome. Il a appris les techniques modernes indispensables pour construire le nouveau pays indépendant. Il a donc réussi à allier sa culture religieuse traditionnelle à ce qu'il a appris au contact de la civilisation occidentale.

### 3.2. Intégration des langues nationales dès la maternelle dans le système éducatif

Le lingala et le kituba devront être enseignés de puis le préscolaire. En effet, la langue est non seulement un instrument de communication, mais aussi la porte par laquelle passe tout dialogue et toute relation humaine qui ouvre sur la pensée, le ressenti et l'imaginaire d'un peuple. Cela permettra d'avoir des franco-congolais culturellement et créera un équilibre chez l'enfant qui s'intègre sans difficulté dans l'une ou l'autre société.

La langue sert aussi de marqueur identitaire quant aux caractéristiques de l'individu et de ses apparences sociales. Elle constitue, en un mot, l'âme d'un peuple en ce qu'elle participe dans toutes les sphères de la vie. En elle et à travers elle se dévoilent la religion, la philosophie, l'art, la science, la politique, la musique, la littérature, l'habitat, l'histoire... bref, la culture et la civilisation d'un peuple pour ne citer que cela. Fabien Éboussi Boulaga<sup>1</sup> affirme que :

La langue est une vision du monde, parler une langue c'est voir, appréhender le réel d'une certaine manière : le réel s'y offre de façon qu'il n'est pas le fait de l'individu, mais s'impose à lui, en se transmettant à lui au fond d'une origine immémoriale. C'est la force de l'origine qui se manifeste à lui.

Ainsi, la langue est le fondement de la culture, le noyau de la culture, son élément le plus caractéristique. C'est d'abord la langue qui distingue les personnes appartenant à des cultures différentes. C'est pour cette raison que Martinet affirmait que : *une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté*<sup>2</sup>. Là où il n'y a pas de langue, il n'y a pas de culture non plus.

Abdou Moumouni<sup>3</sup> affirme : *c'est dans la langue maternelle que la civilisation d'un groupe humain trouve le meilleur moyen de s'exprimer et elle ne saurait persister si elle s'en détache.*

Comme l'affirme Joseph Mbelolo Ya Mpiku<sup>4</sup> :

C'est à travers leur propre langue que les individus voient le monde et qu'ils en interprètent le sens à leur manière, leur assurant ainsi l'accès à l'universel. Toutes les langues participent à l'interprétation de l'universel, car chaque culture produit des significations de valeur universelle. Et aucune langue, aucune culture ne pouvant prétendre représenter l'universel, mais chacune lui apportant sa propre contribution, c'est par le dialogue des langues et des cultures qu'on s'en approchera.

---

<sup>1</sup> Fabien Éboussi Boulaga., 1977, *La crise du muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence Africaine, p. 44.

<sup>2</sup> Martinet cité par Pierre Erny, 1987, *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, p. 166.

<sup>3</sup> Abdou Moumouni, 1998, *L'éducation en Afrique*, Paris, Présence africaine, p. 136.

<sup>4</sup> Joseph Mbelolo Ya Mpiku, 2003, « Les langues africaines comme instrument du partenariat entre la civilisation africaine et la civilisation occidentale dans le cadre de la globalisation », *Les cultures africaines face à leur histoire*, Kimpese, p. 46.

### 3.3. Officialisation des langues nationales à côté du français langue centrale de la science

Le français devra dans un avenir relativement proche vivre en co-officialisation avec le lingala et la kituba, au Congo à l'image du Rwanda et de Madagascar qui ont chacun trois langues officielles<sup>5</sup>. Ces derniers doivent quitter le statut de langue à tradition orale pour revêtir le double statut de langues parlées et écrites. Comme on peut le remarquer avec dans ce site de l'université de Laval<sup>6</sup>,

L'État moderne constitue un puissant levier pour la promotion ou la régression d'une langue. Quand il s'agit du statut accordé à la langue officielle, l'État se sert de ses pouvoirs pour la propulser à l'avant-scène et l'imposer aux dépens des autres langues qui se trouvent nécessairement dans une situation d'infériorité.

L'Etat congolais doit agir.

### Conclusion

Au regard de ce qui précède, la maternalisation du français donne plus d'inconvénients que d'avantages à la progéniture des couples brazzavillois et la nation en général. L'hypothèse des causes éducatives, socioprofessionnelles culturelles a été confortée par les analyses. Celle des conséquences relatives à ces causes a également été confirmée. Le Congolais de souche doit donc être le gardien du temple au sens où l'entend Cheikh Hamidou Kane, mais ne doit pas oublier que le dialogue de cultures qui passe par la cohabitation consciente et équilibrée des langues est sa plus grande richesse. Il est important de veiller à la réappropriation identitaire, en recourant à notre modèle culturel ancestrale véhiculé par les langues congolaises pour aller au développement durable tant souhaité. Les langues endogènes devront être prises en compte dans le processus de l'éducation parentale et de la formation intellectuelle de jeunes afin d'atteindre à l'endogénéisation du développement et l'ouverture au monde par le français, langue à forte audience internationale.

### Références bibliographiques

ATLAS SOCIOLOGIQUE MONDIALE, « Classement des États d'Afrique par taux d'alphabétisation », <https://atlasocio.com/classements/education/alphabetisation/classement-etats-par-taux-alphabetisation-afrique.php>, consulté le 20 février 2023, 05 : 55.

EBOUSSI BOULAGA Fabien, 1977, *La crise du muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence Africaine, p. 44.

HAMIDOU KANE Cheikh, 1961, *Les Gardiens du temple*, Editions 10/18.

HAMIDOU KANE Cheikh, 1995, *L'Aventure ambiguë*, Editions 10/18.

KINDZIALA-KINDZIALA Lionnel, 2018, *Les substituts du syntagme nominal en français parlé et écrit en République du Congo : Etude sur corpus*, Thèse de doctorat unique, Université Marien Ngouabi.

---

<sup>5</sup> Confère le site : <https://www.uottawa.ca/calcul/55-pays-bilingues-monde>, consulté le 20 février 2023, 09 : 55.

<sup>6</sup> [https://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/3cohabitation\\_Etats\\_souverains.htm](https://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/3cohabitation_Etats_souverains.htm), consulté le 20 février 2023, 09 : 45.

LE MONDE AFRIQUE, 2018, Cheikh Hamidou Kane : « L'Afrique n'existe plus, elle a été dépossédée de son espace », propos recueillis par Coumba Kane, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/08/31/cheikh-hamidou-kane-l-afrique-n-existe-plus-elle-a-ete-depossedee-de-son-espace\\_5348682\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/08/31/cheikh-hamidou-kane-l-afrique-n-existe-plus-elle-a-ete-depossedee-de-son-espace_5348682_3212.html), consulté le 19 février 2023 à 22 : 10.

LOUSSAKOUMOUNOU Alain-Fernand, 2009, « La Personne verbale en français écrit et parle au congo. Etude morphosyntaxique systematique et modelisations en fin de cycle de grammaire », Résumé de thèse en ligne, <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/25/Loussakoumounou%20Alain-Fernand.pdf>, consulté le 20 février 2023 à 08 : 30.

MARTINET André, 1987, *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, p. 166.

MFOUTOU Jean-Alexis, 2003, *Français et langues endogènes au Congo-Brazzaville. Contact et dynamique sociolinguistique*, Paris, Espaces culturels

MOESCHLER Jacques, 2015, « Présupposition et implicature : où passe la frontière ? », [https://www.unige.ch/lettres/linguistique/files/5414/3135/1803/Presupposition\\_et\\_implicature.pdf](https://www.unige.ch/lettres/linguistique/files/5414/3135/1803/Presupposition_et_implicature.pdf), consulté le 21 février 2023, à 04 : 00.

NGAMOUNTSIKA Edouard, 2007, *Le Français parlé en République du Congo : Etude morphosyntaxique*, thèse de doctorat, sous la direction d'Ambroise Queffélec, Université de Provence et d'André Patient Bokiba, Université Marien Ngouabi.

NGAMOUNTSIKA Edouard, 2014, *Le discours rapporté dans l'oral spontané. L'exemple du français parlé en République du Congo*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, Collection : Études africaines et créoles.

QUEFFELEC Jean-Marc Ambroise, 2003, « Quantificateurs et innovations sémantico-syntaxiques en français congolais », dans Ploog, K. et Rui, B. (éds), *Appropriations en contexte multilingue – éléments sociolinguistiques pour une réflexion didactique à propos de situations africaines*, Actes du colloque "Situations de plurilinguisme et enseignement du français en Afrique", série Linguistique et appropriation des langues, n° 3, Besançon, Presse de l'Université de Franche-Comté, Annales littéraires.

UNESCO, 1982, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août, <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/definition-de-la-culture-par-l-unesco.html>, consulté le 21 février 2023, à 08 : 07.

ŽIVKOVIC Danijel, 2017, « Une Approche pragmatique de l'analyse du discours et son application à la didactique du français sur objectif spécifique », in *Facta universitatis. Series : Linguistics and Literature*, Vol. 15, No 1, pp. 73-83, <https://pdfs.semanticscholar.org/9aec/a8eed68749566673415100b1e9fa4a7bbbd2.pdf>, consulté le 21 février 2023, à 02 : 39.

## LETTRES D'IVOIRE

### PROTOCOLE DE RÉDACTION

#### I- Critères généraux

*Lettres d'Ivoire*, Revue de Littératures, Langues et Sciences Humaines, est une revue scientifique de l'Université de Bouaké. Sa parution est semestrielle. Elle alterne numéro libre et numéro thématique.

Le comité de rédaction de la revue ne publie que des articles originaux de haut niveau qui se rapportent aux Lettres, aux Langues et aux Sciences Humaines et rédigés selon les instructions du présent protocole de rédaction. Tout article qui ne respecte pas les exigences de présentation du protocole ne fera pas l'objet d'examen même si le contributeur s'est acquitté de ses droits.

Chaque article est soumis à un comité de lecture scientifique. Le manuscrit n'est accepté définitivement qu'à la suite d'une évaluation et sous réserve d'une prise en compte des recommandations faites.

Les textes soumis sont préparés en vue d'un arbitrage de la valeur scientifique à double insu selon les critères suivants :

- la pertinence de la problématique et du cadre théorique ou des analyses menées,
- la conformité du contenu développé avec cette problématique,
- la qualité rédactionnelle (la clarté de la langue, l'accessibilité des propos, la qualité d'exposition, la démarche d'ensemble "claire et logique"),
- la qualité de l'argumentation ou de la réflexion,
- la qualité et la richesse de la documentation (références bibliographiques) ainsi que la pertinence des ouvrages convoqués, relativement à l'actualité de la recherche dans le domaine concerné,
- et, pour les numéros thématiques, la prise en charge effective de la question proposée ainsi que la pertinence des développements menés par rapport à la problématique générale du numéro.

Les articles sont acheminés uniquement par courriel à : [lettresdivoire@yahoo.fr](mailto:lettresdivoire@yahoo.fr). Les résultats des évaluations le sont aussi par la même voie.

Les auteurs des textes retenus reçoivent une copie de leur texte par courriel avec la mention « **Accepté** ».

#### II- Caractéristiques paratextuelles des articles

Le titre de l'article, le nom de l'auteur, son adresse électronique ainsi que l'université de provenance de l'auteur sont indiqués en début de texte.

Le corps du texte comprend nécessairement une introduction, un développement et une conclusion.

L'article, accompagné de résumés en français et en anglais d'environ 100 mots chacun et de 5 mots-clés, n'excède pas 5000 mots.

#### III- Paramètres de présentation des articles

##### III-1 : Mise en forme du texte et typographie

Le texte dactylographié en Arial Narrow 12 justifié est à interligne 1,5.

L'article ne comporte aucun caractère souligné.

Les phrases ne sont séparées que d'un espace.

Les titres et sous-titres sont en petits caractères d'imprimerie gras et la numérotation romaine continue est de rigueur (I- ; I-1 ; I-2 ; II ...).

Les signes de ponctuation ( ; ! ? ) sont précédés d'un espace insécable

Il n'y a pas d'interligne entre les paragraphes qui débutent par un alinéa de 0,75 cm.

Les notes de bas de page devront être présentées en simple interligne et en 10 points justifiés.

Le nombre de cartes, de photographies, de tableaux et de figures complexes doit être réduit pour des questions de logistique.

##### III-2 : Citations

Elles ne sont pas en italique.

**III-2-1 : Citations courtes :** Les citations courtes sont intégrées au texte et en guillemets français (doubles chevrons « »). Un espace insécable est inséré entre le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant. Les guillemets anglais (" ") ne sont utilisés que dans le cas de la mise entre guillemets d'une citation qui se trouve déjà entre guillemets français (« " " »). Les guillemets allemands ne sont utilisés qu'entre les guillemets anglais (" " " ").

**III-2-2 : Citations longues :** Les citations longues, c'est-à-dire de plus de trois (3) lignes, sont reproduites en simple interligne, sans guillemets, en Arial Narrow 10 et isolées en paragraphe par un retrait de 1 cm de chaque côté.

**III-2-3 :** Si la citation est en vers (hors corpus), les vers sont séparés par une barre oblique. Dans le cas d'une citation longues (plus de 3 vers), les vers ayant chacun leur ligne, il n'est plus requis de les séparer par une barre oblique.

**III-2-4 :** Les parties supprimées d'une citation ainsi que toute intervention dans une citation sont indiquées par des crochets droits [...].

**III-2-5 :** Les citations originales anglaises ou françaises restent dans leur langue d'origine. Si la citation est dans une autre langue que l'anglais ou le français, elle est accompagnée d'une traduction dans la langue de l'article. Cette traduction remplace le passage dans la langue d'origine qui est alors donné entre guillemets en notes infrapaginales, suivi de la référence bibliographique complète et de la mention : *notre traduction*.

**III-2-6 :** Toute modification typographique apportée à une citation doit être signalée par une modification en fin de citation : nous soulignons.

### **III-3 : Références et notes de renvoi**

#### **III-3-1 : Références**

Les notes infrapaginales figurent au bas de chaque page et paraissent de façon continue (à chaque page).

L'appel de note est en exposant et suit immédiatement, avant les guillemets fermants et toute autre ponctuation, la citation ou le mot auquel il se rapporte.

Les titres d'œuvres prennent l'italique, de même que les expressions en langue autre que le français.

La première fois que l'on cite un titre ou un texte, une note donne sa référence bibliographique complète.

Pour un ouvrage, la note se présente comme suit : Prénom Nom, *titre de l'ouvrage*, ville d'édition, maison d'édition, année d'édition, pagination.

Pour un ouvrage collectif, n'inscrire que le premier auteur du collectif suivi de l'abréviation latine *et al.* en italiques.

Pour un article, la note se présente comme suit : Prénom Nom, « titre de l'article », *titre de la revue*, ville d'édition, année d'édition, n°, pagination.

#### **III-3-2 : Bibliographie**

Il est conseillé d'écrire tout le nom en caractère d'imprimerie suivi de tous les prénoms entre parenthèses.

Le volume et le numéro sont en chiffres arabes.

##### **III-3-2-1 : Dans le cas d'une thèse ou d'un mémoire**

NOM (Prénoms), *Titre*, nature du document (Thèse, Mémoire), Université de soutenance, année.

Exemple :

ANOÛ (Adjé Joseph), *Jeu et enjeux du discours rapporté dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université d'Abidjan, 2011.

##### **III-3-2-2 : Dans le cas d'un article, d'un chapitre, d'un poème, etc.**

NOM (Prénoms), « Titre » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, titre de la revue en italique précédé ou non de la mention in ou dans, volume et/ou numéro, mois et année ou saison et année, pp. x-y.

Exemples :

JACQUEY (Marie-Clotilde), « Entretien avec Massa Makan Diabaté : "Etre griot aujourd'hui" », in *Notre Librairie : Littérature malienne*, n° 75-76, 1989, pp. 72-86.

SENGHOR (Léopold Sédar), « Femme noire », in *Poèmes*, Paris, éditions du Seuil, 1964, pp. 14-15.

##### **III-3-2-3 : Dans le cas d'un ouvrage à auteur unique ou d'un collectif**

NOM (Prénoms), *Titre* ou *Titre. Sous-titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection s'il y a lieu, année.

NOM (Prénoms), « Titre », dans Prénoms NOM [dir.], *Titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection, année, pp. x-y.

Exemple :

PAILLIER (Magali), *La Katharsis chez Aristote*, Paris, L'Harmattan, 2004.

##### **III-3-2-4 : Dans le cas d'un article ou d'un ouvrage publié sur un site électronique**

NOM (Prénoms), « Titre de l'article » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, Titre de la revue en italique, numéro : Titre du numéro en italique, date de mise en ligne s'il y a lieu. Adresse électronique complète précédée de la mention URL : et suivie de la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

DOMINICY (Marc), « L'évocation discursive. Fondements et procédés d'une stratégie opportuniste », in *Semen* n°24 : *Linguistique et poésie : le poème et ses réseaux*. Mis en ligne le 17 mars 2008. URL : <http://semen.revue.org/6623>. (Consulté le 5 août 2011).

Achévé d'imprimer à Bouaké  
Par l'Université Alassane Ouattara  
En Juin 2023

Couverture : photographie des défenses d'éléphant (Musé National de Côte d'Ivoire)

N° D'EDITEUR : 0002  
DEPOT LEGAL : N° 8084 du 29 août 2006  
Troisième trimestre  
(Imprimé en Côte d'Ivoire)